



**Evaluation du dispositif
« Prêts French Fab »**

Synthèse du rapport final

Version 2

16 décembre 2019

Florian KNECHT
Silvia CARRIERI

Référence : #19076

1 \ BILAN ET CHIFFRES CLÉS

Le Prêt French Fab a été déployé le 30 novembre 2016. Au 30 juin 2019, **393 prêts ont été octroyés** dont 156 (40%) pour le volet Croissance et 237 (60%) pour l'Ambition Technologies et Usages du Futur. Au total, les prêts French Fab ont été octroyés à 341 bénéficiaires distincts.

Sur le total de 561,7M€ de prêts accordés, 299,6M€ (53%) sont dédiés à l'Ambition Croissance et 262,1M€ (47%) à l'Ambition Technologies et Usages du Futur. On constate donc un **décalage par rapport aux objectifs** indiqués dans le Cahier des Charges : 67% du budget total pour l'Ambition Croissance et 33% pour l'Ambition Technologies et Usages du Futur. Ce décalage par rapport aux objectifs indicatifs a été suivi et accepté par le COPIL

Le montant moyen des prêts octroyés est plus élevé pour l'Ambition Croissance que pour l'Ambition Technologies et Usages du Futur. Ce résultat est dû aux différents critères d'éligibilité des deux ambitions.

Le Prêt French Fab a financé en total 3,3 Md€ d'investissements¹. Sur la base de l'équivalent-dotatation calculé à partir du coefficient multiplicateur appliqué au fonds de garantie et de la quotité de garantie (les prêts sont garantis à hauteur de 80%), on constate que **1 € de dotation publique permet à Bpifrance de couvrir en moyenne 11,3 € de risques permettant l'octroi de 62,3 € de prêts par les partenaires bancaires**².

2 \ LE PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Parmi les bénéficiaires³, environ **70% sont des PME**, mais le montant des prêts qui leur est octroyé représente seulement 60% du total. Les ETI représentent 16% des bénéficiaires et ont reçu 33% de l'enveloppe totale des prêts, lorsque les TPE ont reçu 7% du montant octroyé en étant 14% des bénéficiaires. Si la proportion de PME est similaire pour les deux Ambitions, le pourcentage de TPE est beaucoup plus élevé pour le volet Technologies et Usages du Futur à cause des différents critères d'éligibilité⁴.

Le Prêt French Fab soutient majoritairement des **entreprises établies depuis longtemps** : les bénéficiaires ont en moyenne 28 ans, et la moitié ont 26 ans ou plus. L'âge à l'octroi des entreprises soutenues par l'Ambition Croissance (33 ans en moyenne) est significativement plus élevé que celui des entreprises financées par l'Ambition Technologies et Usage du Futur (26 ans).

Près de 50% des bénéficiaires ont un **chiffre d'affaires et un bilan compris entre 5 et 25 M€**. Les entreprises soutenues par l'Ambition Technologies et Usage du Futur ont, en moyenne, un bilan et un chiffre d'affaires significativement moins élevés que les entreprises financées par l'Ambition Croissance. Cela s'explique probablement par la proportion plus importante d'ETI parmi les bénéficiaires du volet Croissance. Parmi les entreprises bénéficiaires, 31% ne sont **pas exportatrices** au moment de l'octroi (leur chiffre d'affaires à l'exportation à l'octroi est inférieur à 5% de leur CA total).

L'industrie manufacturière concentre environ 61% des entreprises qui bénéficient d'un Prêt French Fab. Suivent les secteurs du commerce (15%) et des services aux entreprises (10%). La proportion de bénéficiaires dans l'industrie est significativement plus importante pour l'Ambition Croissance (83%) que pour l'Ambition Technologies et Usages du Futur (46%). L'inverse est vrai pour les secteurs des services aux entreprises, des TIC et des autres secteurs.

¹ Les données sur les investissements réalisés proviennent des fiches d'éligibilité complétées par le demandeur du prêt au moment du dépôt du dossier. Il s'agit donc de données déclaratives prévisionnelles.

² Ce calcul est effectué seulement sur le périmètre des projets pour lesquels les informations sur le montant total des investissements sont disponibles (360 sur 393).

³ En comptant seulement une fois les entreprises, même si elles ont reçu plusieurs prêts.

⁴ Montant minimal du projet inférieur pour le volet Technologie.

La **répartition géographique** des prêts est nettement dominée par la région Auvergne Rhône-Alpes, qui concentre à elle seule 37% du nombre de prêts et 34% du volume octroyé. Suivent l'Île-de-France, le Grand-Est et l'Occitanie. La prédominance de la région Auvergne Rhône-Alpes est particulièrement évidente pour l'Ambition Technologies et Usages du Futur, dont la région reçoit presque 50% du volume octroyé.

Presque deux tiers des bénéficiaires du Prêt French Fab bénéficiaient à l'octroi d'une **situation financière moyenne**, justifiant pour 62% d'entre elles d'une cotation FIBEN entre 4+ et 4 (le pourcentage est similaire pour les deux Ambitions). La comparaison entre la solvabilité des bénéficiaires du Prêt French Fab et l'ensemble des entreprises françaises montre dans le Prêt French Fab une surreprésentation des entreprises ayant une cotation moyenne (entre 3 et 4), et une sous-représentation des entreprises ayant les meilleures cotations (3++ et 3+) ou une solvabilité faible (5+ et moins).

3 \ TYPOLOGIE DES PROJETS FINANCES

Parmi les bénéficiaires du Prêt French Fab Croissance, **l'objectif le plus souvent indiqué** est l'augmentation de la capacité productive, suivi par le lancement industriel de nouveaux produits, services ou procédés, et par la transformation majeure de l'organisation de la production.

Parmi les bénéficiaires du Prêt French Fab Technologie et Usages du Futur, les **principales technologies mobilisées** sont les « systèmes d'automatisation et robotisation », les technologies pour les « relations clients, fournisseurs, supply chain » et les « systèmes d'intelligence et de management opérationnels ».

Les **bénéfices environnementaux attendus** par les bénéficiaires concernent le plus souvent la réduction de la consommation de ressources, l'efficacité énergétique, la responsabilité sociétale et la réduction des déchets.

Sur la base des déclarations rendues par les bénéficiaires en phase de remplissage de la fiche d'éligibilité, les projets soutenus par le Prêt French Fab devraient permettre de créer 2 606 emplois et de maintenir 66 995 emplois. L'Ambition Croissance devrait permettre de maintenir – en moyenne – un nombre plus important d'emplois (255) par rapport à l'Ambition Technologies et Usages du Futur (142).

4 \ ADDITIONNALITE DU DISPOSITIF

Les résultats de l'enquête en ligne montrent que **les deux motifs principaux ayant conduit les entreprises interrogées à solliciter le Prêt French Fab** sont l'absence de garantie (score moyen de 4,86/5), et le différé de remboursement (4,82/5)⁵. En revanche, le taux⁶ et la modularité du prêt ne semblent pas être des facteurs différenciants, et obtiennent des scores moyens inférieurs à 3 sur 5.

Le label French Fab n'est pas un élément de décision premier dans le choix du recours au Prêt French Fab, puisqu'il a influencé le choix d'un tiers des répondants seulement.

La satisfaction générale des répondants par rapport au Prêt French Fab contracté **est très bonne**, le score moyen atteignant 8,96 sur 10⁷. 72,9% des réponses se répartissent sur les scores 9 et 10. Les points de satisfaction ayant obtenu des scores significativement plus

⁵ Pour chaque répondant, le motif choisi en premier se voit attribuer un score de 5, le motif choisi en deuxième reçoit un score de 4 etc. Le score moyen est calculé comme la moyenne du score reçu pour chaque critère à chaque réponse.

⁶ Le taux du Prêt French Fab n'était pas bonifié.

⁷ Les 9 répondants qui donnent une évaluation de leur satisfaction globale inférieure ou égale à 7 ont dans l'ensemble un profil similaire à l'ensemble de la population, avec l'exception qu'il n'y a pas de TPE.

importants sont le **différé de remboursement** (9,07 sur 10), **l'absence de garantie** (8,93) et **la rapidité de réponse** (8,5).

Selon les résultats de l'enquête en ligne, à ce jour, **90% des projets financés par le Prêt French Fab ont démarré**⁸, et un tiers des projets démarrés a déjà été complété. Parmi les projets démarrés, 71% étaient déjà initiés au moment de l'obtention du prêt.

La **connaissance du dispositif Prêt French Fab** par les entreprises est **très largement relayée par le chargé d'affaires Bpifrance** (82,9% des cas).

Les bénéficiaires du Prêt French Fab sont **surtout d'anciens clients Bpifrance**. Plus des deux tiers des entreprises sondées avaient déjà bénéficié d'un produit ou d'un dispositif Bpifrance au cours des cinq dernières années. Le produit ou dispositif Bpifrance prend principalement la forme de prêts (78,5%) ou d'aide à l'innovation (49,8%). Il est intéressant de remarquer le continuum dans les financements des entreprises en fonction de la maturité de leur projet indiqué par le fait que la moitié des anciens clients aient bénéficié d'aides à l'innovation.

Parmi les répondants à l'enquête en ligne, la **remise en cause de l'investissement** dans le projet en l'absence du Prêt French Fab est plutôt importante : 38,4% des répondants estiment que sans l'obtention de ce prêt, l'investissement aurait été entièrement ou fortement remis en cause. **La proportion de bénéficiaires qui auraient entièrement ou fortement remis en cause leur investissement** est plus importante parmi les TPE (59,5% du total) et parmi les entreprises ayant reçu un prêt du volet Technologie 46,6%). Par contre, aucune ETI n'a estimé remettre entièrement en cause son projet sans octroi du prêt.

Très peu de répondants (10%) à notre enquête en ligne considèrent que des **financements internes** auraient pu se substituer au Prêt French Fab. En revanche, il y a presque autant de répondants estimant que des **financements externes** auraient pu être sollicités (44,9%) que des répondants estimant **qu'aucun financement alternatif** n'aurait pu être trouvé (49,8%).

Il est intéressant de remarquer que l'accès à des financements externes apparaît comme un gage de sécurité quant au développement du projet, puisqu'un nombre significatif d'entreprises n'ayant pas accès à des financements alternatifs auraient fortement ou entièrement remis en cause leur projet. A l'inverse, les entreprises ayant accès à des financements externes semblent moins susceptibles de remettre en cause significativement leur projet.

Selon les répondants au questionnaire, le Prêt French Fab est un moyen important de financement de dépenses difficilement finançables par ailleurs.

L'impact économique attendu du Prêt French Fab sur les entreprises interrogées est **globalement positif** : le score moyen est 8 sur 10, avec 42,6% des réponses répartis sur les scores 9 et 10. Les bénéficiaires s'attendent surtout à voir un impact sur le développement du chiffre d'affaires, et dans une moindre mesure sur le développement de l'emploi et l'amélioration de la compétitivité. L'impact attendu est limité sur le développement à l'export.

5 \ CONCLUSIONS

Sur la base des résultats de nos analyses, nous pouvons donner une **évaluation du Prêt French Fab globalement positive**. Nous pouvons ainsi synthétiser quelques points clés :

- **Les cibles et les investissements financés par le Prêt French Fab correspondent à ceux visés dans la convention**

⁸ Le cahier des charges du Prêt French Fab prévoit que le dispositif ne peut pas financer un programme d'investissements déjà réalisé. Il peut financer un programme initié depuis moins de 6 mois sur la part de l'investissement qui n'a pas encore fait l'objet d'un financement. Pour respecter la règle du cofinancement, les financements de Bpifrance sont contractuellement décaissés après les partenaires bancaires. De plus, le besoin de financement de l'immatériel et du BFR intervient souvent légèrement après le début des investissements.

- Le Prêt French Fab soutient majoritairement des entreprises établies depuis longtemps : les bénéficiaires ont en moyenne 28 ans. On pourrait donc en déduire, toute proportion gardée, une **atteinte de l'objectif de modernisation de l'appareil productif français**.
 - Selon les répondants au questionnaire, le Prêt French Fab est un moyen important de financement de **dépenses difficilement finançables par ailleurs**. Le dispositif semble donc avoir atteint l'objectif de la Convention Etat-Bpifrance de compenser la défaillance de marché constatée en matière de financement des investissements vers la modernisation et le développement de l'appareil productif du fait de la faible appétence des banques privées pour le segment des investissements à faible valeur de gage.
 - Presque deux tiers des bénéficiaires du Prêt French Fab bénéficiaient à l'octroi d'une situation financière moyenne, justifiant pour 62% d'entre elles d'une cotation FIBEN entre 4+ et 4. Pour les plus belles contreparties (3++ et 3+), le Prêt French Fab est moins intervenu comparativement au poids de ces entreprises dans la population française, en cohérence avec les objectifs du dispositif.
- **Le Prêt French Fab est une offre distinctive bien accueillie.**
- L'absence de garantie et le différé de remboursement sont jugés positivement et sont des critères très importants pour les bénéficiaires. Dans une moindre mesure, la rapidité de réponse et le professionnalisme ont aussi leur importance.
 - La durée jusqu'à 10 ans (introduite à partir de février 2019), même si distinctive du Prêt French Fab pas rapport aux autres dispositifs BPI, n'apparaît pas comme un critère important de choix pour les bénéficiaires.
- **La promotion du dispositif est essentiellement le fait des chargés d'affaires de Bpifrance.** La diffusion est faite essentiellement auprès d'entreprises déjà clientes de Bpifrance
- **Le Prêt French Fab est un accélérateur de projets**
- 69,4% des projets auraient été moyennement (-10% à -50%) ou fortement (-50% ou plus) remis en cause sans les Prêts French Fab
 - Les projets auraient été moins rapides, moins ambitieux et réalisés dans des conditions moins favorables. Pour 56% des bénéficiaires, ces dépenses étaient difficilement finançables par ailleurs.
 - Près de la moitié des répondants estiment qu'il n'y aurait pas eu de substitution possible au Prêt French Fab en cas de non-obtention. La moitié considère qu'ils auraient pu mobiliser d'autres financements, externes ou internes.
 - Parmi les projets démarrés, 71% étaient déjà initiés au moment de l'obtention du prêt.
- **Un impact attendu important sur le développement des entreprises bénéficiaires**
- Globalement un effet noté à 8/10 par les bénéficiaires Les bénéficiaires s'attendent surtout à voir un impact sur le développement du chiffre d'affaires, et dans une moindre mesure sur le développement de l'emploi et l'amélioration de la compétitivité. L'impact attendu est limité sur le développement à l'export.



ERDYN
Anticipate
Act Assess

ERDYN

—

23 rue Vergniaud

75013 Paris – France

Tél. : +33 (0)1 44 16 86 00

—

www.erdyn.com